

# « La chasse à courre appartient à l'histoire de la ville »

Valérie des Moutis, membre de l'équipage Rallye Tempête.

## FONTAINEBLEAU

PAR SOPHIE BORDIER

**HIER, DÈS 10 HEURES**, le son des trompes de chasse résonne dans le centre-ville de Fontainebleau. Des cavaliers et un attelage sillonnent les rues. C'est une partie de l'équipage du Rallye Tempête mené par Pierre-François Prioux. Ils fêtent la Saint-Hubert, saint patron des chasseurs ! « Je trouve ça beau. Les trompes de chasse, ça prend aux tripes ! Je n'ai rien contre la chasse à courre, ce n'est pas un carnage », estime Élisabeth, 57 ans, de Fontainebleau.

### Le curé axe son message sur l'écologie

Peu avant 11 heures, au château, sous le porche de la Porte Dorée, dite autrefois Porte de l'Orée car la forêt est juste en face, les membres du Rallye Tempête ont le sourire



Fontainebleau, hier. Le Rallye Tempête a célébré la Saint-Hubert, saint patron des chasseurs.

malgré la pluie. « On a un accueil favorable car la chasse appartient à l'histoire de Fontainebleau. La ville est née de la volonté des rois d'organiser des chasses dans cette forêt. Tout est parti d'un pavillon de chasse ! », rappelle Valérie des Moutis, membre de l'équipage qui chasse exclusivement le chevreuil. « Nous sommes une centaine de

boutons (NDLR : membres) dont 40 % de femmes et 20 % de moins de 30 ans. Nous avons 80 chiens », précise Pierre-François Prioux. Il organise 70 chasses à courre par an, à raison de deux fois par semaine (le mardi ou mercredi et le samedi) de mi-septembre au 31 mars. Aux défenseurs de la faune sau-

dre » des chevreuils « à une chasse sur trois. On ne fait pas notre quota ! »

Il heures. Le début de la messe de la Saint-Hubert approche. Prévue dans la Cour ovale, elle est exceptionnellement rapatriée dans la superbe salle des Colonnes du château à cause de la pluie. Le père José, curé de la paroisse de Fontainebleau, officie. « J'adapte les textes. Le message est axé sur l'écologie, le sens du développement durable, avec l'idée que les chasseurs participent à l'équilibre de la nature », explique-t-il.

À 11 h 10, 150 personnes emplissent la salle des Colonnes. Le curé commence, puis laisse parler les trompes de chasse. Trente minutes plus tard, fin de la messe. On se retrouve dans la cour ovale où arrive l'équipage du Rallye Tempête. Le public filme la scène. La chasse est ouverte !

# Ils ont lancé leur café éphémère

Des villageois ont créé Caféricy.

## FÉRICY

**ILS ONT CHOISI** la traditionnelle fête de la pomme à Féricy hier pour donner vie à leur projet, le Caféricy, un café éphémère et associatif. Dans ce village de 605 âmes de la campagne du sud de la Seine-et-Marne, plusieurs habitants ont décidé de créer un endroit convivial pour se retrouver.

« Ici, il y a zéro commerce, hormis le bureau de La Poste, l'Amap (NDLR : association pour le maintien de l'agriculture paysanne) et le dépôt de pain à la mairie. Nous sommes plusieurs à avoir eu l'idée de lancer ce café », commence Marie-Amélie Cottin. « Nous aimerions le rendre pérenne dans un vrai local. En attendant, il est éphémère et sera présent lors des fêtes du village », ajoute Isabelle Loré. Pour cette première, le groupe (notre photo) composé également de Juliette



Tixador, Frédérique Hall, Jeff Flory et d'autres s'est transformé en brocanteurs.

« On a pris un camion et on est allé de maison en maison dans le village pour savoir si les habitants pouvaient nous prêter du mobilier, des chaises et des éléments de décoration. Les gens ne sont pas seulement consommateurs, ils sont acteurs ! », s'enthousiasme Marie-Amélie Cottin.

Maire de Féricy depuis 2008, Daniel Aïmar (SE) encourage le projet. Il ne se représente pas en mars 2020, mais suivra d'un œil bienveillant le Caféricy. Un habitant aurait déjà proposé sa grange pour en faire un café pérenne. **S. BO.**

## ANNONCES 77 | JUDICIAIRES & LÉGALES

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2019 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,46 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25 €) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2018.

### Enquête publique



2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE

### FONTAINEBLEAU-AVON

AVEC UNE DÉCLARATION DE PROJET DE L'INSEAD ET MODIFICATION N10 DU PLU DE FONTAINEBLEAU-AVON

Par arrêté n2019-31 du 2 octobre 2019, le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a ordonné l'ouverture de l'enquête publique conjointe sur les projets de mise en compatibilité du PLU de Fontainebleau-Avon uniquement sur la commune de Fontainebleau avec une déclaration de projet de l'INSEAD et de modification n10 du PLU de Fontainebleau-Avon uniquement sur la commune de Fontainebleau. A cet effet, la vice-présidente déléguée du tribunal administratif de Melun a désigné M. Roland DE PHILLY, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du 22 octobre 2019 au 22 novembre 2019 en mairie de Fontainebleau (siège de l'enquête publique) aux Jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30). M. le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux lieux, dates et horaires suivants :  
- Le mardi 22 octobre 2019 entre 9h et 12h en Mairie de Fontainebleau  
- Le mercredi 30 octobre 2019 entre 14h et 17h en Mairie de Fontainebleau  
- Le mercredi 6 novembre 2019 entre 14h et 17h en Mairie de Fontainebleau  
- Le samedi 16 novembre 2019 entre 9h et 12h en Mairie de Fontainebleau  
- Le vendredi 22 novembre 2019 entre 14h et 17h en Mairie de Fontainebleau  
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera déposé :  
- en mairie de Fontainebleau (siège de l'enquête publique) 40 rue Grande - 77300 FON-

TAINBLEAU où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30) - au siège de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau (44 rue du Château - 77300 FONTAINEBLEAU) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30) Il sera également disponible à l'adresse suivante : [www.pays-fontainebleau.fr/enquetepublique7](http://www.pays-fontainebleau.fr/enquetepublique7) et sur le site internet de la commune de Fontainebleau <http://www.fontainebleau.fr/> ainsi que sur des postes informatiques au siège de la communauté d'agglomération aux jours et heures habituels d'ouverture et en mairie de Fontainebleau aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :  
- sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur qui sera tenu à la disposition du public au siège de la mairie de Fontainebleau pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture - par courrier postal avant le 22 novembre 2019 à 17h à l'attention de M. Roland DE PHILLY, commissaire enquêteur au siège de l'enquête en Mairie de Fontainebleau - 40 rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU - par courriel à l'adresse suivante [urbanisme@fontainebleau.fr](mailto:urbanisme@fontainebleau.fr) avant le 22 novembre 2019 à 17h

- en ligne sur la page [www.paysfontainebleau.fr/enquetepublique7](http://www.paysfontainebleau.fr/enquetepublique7)  
Ces observations, propositions et contre-propositions seront tenus dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête et seront accessibles sur le site internet <http://www.fontainebleau.fr/> et sur le site internet [www.pays-fontainebleau.fr/enquetepublique7](http://www.pays-fontainebleau.fr/enquetepublique7) pendant toute la durée de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique comprend :  
- le dossier de modification n10 du PLU de Fontainebleau-Avon  
- le dossier de déclaration de projet de l'INSEAD avec mise en compatibilité du PLU de Fontainebleau-Avon  
- Les avis des personnes publiques associées et consultées  
- L'avis de l'autorité environnementale Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la dis-

position du public au siège de la communauté d'agglomération, en mairie de Fontainebleau et à La préfecture de Seine-et-Marne aux jours et heures habituels d'ouvertures où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. A l'issue de l'enquête publique, les dossiers du plan local d'urbanisme seront soumis pour approbation au conseil communautaire, éventuellement amendés pour tenir compte des résultats de l'enquête.

### Constitution de société

Par acte SSP du 09/10/19 il a été constitué une SCI :

### THITONHI

Capital : 100€  
Siège social : 17 allée de la Louvererie 77200 Torcy.

**Objet social :** La prise de participation par achat, souscription, apport, fusion et par tout autre moyen, et la gestion de toutes valeurs mobilières, ainsi que l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers, directement ou par l'intermédiaire de toute société ou entité juridique  
**Gérance :** Mme Thi Tô Nhi Marie Elodie THAI demeurant au 27 première avenue 77680 Roissy en Brie.  
**Cessions de parts sociales :** les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé.

Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale.  
**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MEAUX.

### Divers société

### EURO PRO SECURITE PRIVEE

SASU au Capital de 1.700 Euros  
Siège social :  
6-8 Avenue de Creil  
60300 SENLIS  
831 600 184 RCS COMPIEGNE

Le 01 octobre 2019, l'AGE de la société ayant pour Président M. SOUCI Mohamed, 20 rue du Prieuré Saint Sauveur 77000 MELUN, a décidé de transférer le siège social au 1015 rue du Maréchal Juin 77000 VAUX LE PENIL. En conséquence, la société sera immatriculée au RCS de MELUN

### SD EXPERTISES

SASU au capital de 500,00 Euros  
6, rue de Bellevue,  
77520 SOGNOLLES EN MONTOIS  
840827877 R.C.S. Melun

Par décision en date du 01/10/2019 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 2 avenue de la Forêt, 77590 BOIS LE ROI à compter du 01/10/2019.

**Autres modifications :**  
- Date de clôture du 1er exercice social : 31/12/2019  
**Présidence :** Mr Sylvain DELAVANT, demeurant 6 rue de Bellevue, 77520 SOGNOLLES EN MONTOIS  
Mention en sera faite au RCS de Melun

Publiez vos annonces légales dans Le Parisien

Rendez-vous sur [www.annoncesleparisien.fr](http://www.annoncesleparisien.fr)  
7/7 - 24H/24H

### GLOBAL SERVICES ENTREPRISE

SASU au capital de 739500,00 Euros  
57 RUE JEAN SERVA,  
77100 MAREUIL LES MEAUX  
842675282 R.C.S. Meaux

Par décision de l'AGE en date du 18/10/2019 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 57 BIS RUE JEAN SERVA, 77100 MAREUIL LES MEAUX à compter du 18/10/2019.  
Mention en sera faite au RCS de Meaux

### SCI M.G.C

SCI au capital de 160,00 Euros  
16 GRANDE RUE,  
77580 COULOMMES  
481904134 R.C.S. Meaux

Par décision en date du 01/10/2019 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/10/2019, nommé en qualité de liquidateur Mme GAELLE GRAFFIN, 16 GRANDE RUE, 77580 COULOMMES et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.  
Mention en sera faite au RCS de Meaux

### CDC SAS

SAS au capital de 1,00 Euros  
5 avenue du Maréchal Joffre,  
77680 Roissy en brie  
800543712 R.C.S. Melun

Par décision de l'AGE en date du 15/10/2019 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/10/2019, nommé en qualité de liquidateur Mr Antoine ASSIER DE POMPIGNAN, 39 rue Grande, 77300 FONTAINEBLEAU et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.  
Mention en sera faite au RCS de Melun

### NETPRO SERVICES

SARL au Capital de 8.000 Euros  
Siège social :  
6-8 Avenue de Creil  
60300 SENLIS  
822 526 216 RCS COMPIEGNE

Le 01 octobre 2019, l'AGE de la société ayant pour gérant M. SOUCI Mohamed, 20 rue du Prieuré Saint Sauveur 77000 MELUN, a décidé de transférer le siège social au 1015 rue du Maréchal Juin 77000 VAUX LE PENIL. En conséquence, la société sera immatriculée au RCS de MELUN

### MIOVA

SASU au capital de 1000 Euros  
41 AVENUE DE L'EPINETTE,  
77700 MAGNY LE HONGRE  
809532518 R.C.S. Meaux

Par décision du Liquidateur en date du 18/10/2019 l'associé unique a :  
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,  
- donné quittance au Liquidateur, Mme SPARTACUS Karine 41 AVENUE DE L'EPINETTE, 77700 MAGNY LE HONGRE, pour sa gestion et décharge de son mandat,  
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.  
Radiation au RCS de Meaux

**Le Parisien**  
Rapidité et souplesse d'un quotidien leader en IDF et l'Oise